



CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA
COMMUNICATION

Avenir de l'Hôpital du Val-de-Travers

Le conseiller d'Etat Roland Debély à la rencontre la population

Le Département de la santé et des affaires sociales communique:

Dans le cadre de la réforme hospitalière cantonale, le Conseil d'Etat a annoncé le 18 janvier 2008 sa décision de créer un centre mère-enfant sur le site de La Chaux-de-Fonds et un centre de l'appareil locomoteur à Neuchâtel. Cette décision implique notamment un nouveau rôle pour le site du Val-de-Travers, soit sa transformation en centre de traitement et de réadaptation et son affectation en tant que nouveau centre cantonal de gériatrie.

Ces décisions quant à la nouvelle répartition des missions entre les différents sites de soins aigus d'Hôpital neuchâtelois ont pu faire naître certaines interrogations et susciter quelques craintes au sein de la population du Val-de-Travers.

Soucieux d'explicitier les enjeux et de répondre aux inquiétudes des habitantes et habitants du Vallon, le conseiller d'Etat Roland Debély, chef du Département de la santé et des affaires sociales (DSAS), a décidé d'aller à leur rencontre.

Le chef du DSAS les convie donc à un Café citoyen sur le thème "Hôpital du Val-de-Travers: quel avenir?". Il aura lieu le jeudi 22 mai 2008, de 18h30 à 20h30, à l'Hôtel des Six-Communes, à Môtiers.

Ce Café citoyen se veut être un temps d'échanges, dans un lieu convivial et informel. Le conseiller d'Etat Roland Debély se tiendra à disposition de la population et répondra aux questions des personnes présentes. Cette soirée sera animée par M. Stéphane Devaux, journaliste, responsable de la rubrique régionale de L'Express et L'Impartial.

- **Café citoyen « Hôpital du Val-de-Travers : quel avenir ? », jeudi 22 mai 2008, 18h30-20h30, Hôtel des Six-Communes, Môtiers. Entrée libre.**

**Pour de plus amples renseignements:
Roland Debély, conseiller d'Etat, chef du DSAS, tél 032 889 61 00.**

Neuchâtel, le 16 mai 2008